

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
De ROUSSET**

Séance du 23 juin 2026 à 18 heures

N° 20/2026

L'An deux mille vingt-six et le vingt-trois juin à 18 heures,
Le Conseil d'Administration du CCAS,
Dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Philippe PIGNON – Président,

Date de la convocation : 16 juin 2026

Etaient présents : MM. PIGNON Philippe, GOURNAY Anne, ARRIGHI Lisette,
COHENDET Pascale, DE PRACONTAL Pascale, DURAND Jeanine, EYMARD
Régine, GAISON Jeanne, HOBEL Laurence, SMEDING TOURAILLE Sabine.

Etaient Excusés : MM. AUBERT Mireille, HERVE Magali, HOUBE Ludovic,
MARIANELLI Dominique, TARDIEU Huguette.

Secrétaire de séance : Mme Pascale COHENDET

OBJET : Budget CCAS : Affectation des résultats 2025.

Il convient, en application des dispositions de l'instruction budgétaire M57, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025 issus du compte administratif pour le budget du CCAS.

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif 2025 du budget du CCAS et vérifié la conformité avec le compte de gestion, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'affecter les résultats de l'exercice 2025 comme présenté ci-dessous :

Section de Fonctionnement :

Excédent de fonctionnement 2025:	+ 72 038,76€
- R 1068 Autofinancement section d'investissement :	+ 530,00€
- R 002 Excédent de Fonctionnement reporté 2026 :	+ 71 508,76€

Section d'Investissement :

Déficit d'exécution section investissement 2025: - 530,00€

- D001 Déficit d'investissement reporté 2026 : - 530,00€

Le Conseil d'Administration,

-Ouï l'exposé de Monsieur le Président

-Après en avoir délibéré,

-Décide d'affecter les résultats du budget du CCAS de l'exercice 2025 tels que présentés ci-dessus.

VOTE

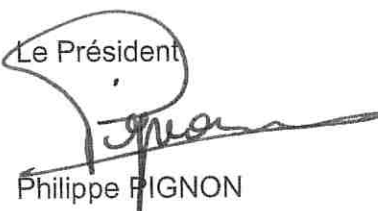
Pour : 9

Abstention : 1 (Mme DURAND Jeanine)

Le secrétaire de séance

Pascale COHENDET



Le Président

Philippe PIGNON